

ROUBAIX : T44ph. 1199 ; Inter. 34.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : T44ph. 57

# La Déclaration ministérielle précisée par M. Briand

## LE DEBAT DE VENDREDI A LA CHAMBRE UN VOTE DE CONFIANCE AU GOUVERNEMENT 462 VOIX CONTRE 77

Séance du vendredi 21 janvier 1921

L'Empressement du public est presque aussi grand aujourd'hui qu'hier. Mais, toutefois, on s'écarte moins dans les tribunes et galeries. Le mouvement est moindre aussi autour du Palais-Bourbon.

Les députés ne sont pas venus à l'avance pour commenter dans les couloirs les débats d'hier. Ils arrivent vers 15 h. et entrent directement dans la salle des séances où M. Raoul Pérot vient de prendre place au fauteuil présidentiel.

MM. Briand, Loucheur, Marraud, Théodore Tisnier, sont au banc du Gouvernement.

M. Raoul Pérot ouvre la séance à 15 h. 10 en lisant 350 députés présents.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des réformes sociales.

M. Raoul Pérot. — La parole est à M. le Président du Conseil.

### LE DISCOURS DE M. BRIAND

Sans aucun papier à la main, ayant laissé sa serviette à son banc, M. Briand s'adresse à la Chambre d'abord sur un ton très lent et très calme.

Les premiers mots du Président du Conseil sont pour dire que la Chambre doit accorder ou refuser la confiance au Gouvernement en toute clarté, à l'heure grave qui engage la politique de la France pour plusieurs années.

M. Briand. — Je ne ferai pas un discours. Il faut qu'entre nous et vous nous sachions quel but nous poursuivons. Demain nous allons causer avec nos alliés dans un atmosphère de cordialité excellente, condition de bon travail.

Le représentant du Gouvernement français s'y rendra dans des conditions de liberté et de dignité qui conviennent au représentant du grand pays qui s'appelle la France. Le représentant de la France doit avoir toute liberté d'appréciation de négociations.

M. Briand explique avec une grande netteté, sans jamais hésiter ni chercher ses mots. Ce sont des explications qu'il fournit sans les envelopper de phrases oratoires de grande envolée.

M. Briand. — Une crise ministérielle soulevée chez les hommes pas mal de sentiments bien humains, c'est à dire que les ministères ne seront plus ce qu'ils sont, quel bonheur aura celui qui les dénouera. Il n'aura plus qu'à se précipiter pour ce que pense le peuple. Mais ce jour n'est pas venu.

M. Briand prend à témoin la Chambre que les conditions personnelles ne l'ont jamais guidé pour se venger de ses ennemis politiques.

M. Briand expose que ce n'est pas uniquement pour des raisons d'opportunité que les ministères ont été choisis. M. Guisbau, comme collaborateur. M. Lefebvre, comme ministre d'une grande ville maritime et il occupe une situation considérable au Palais-Bourbon.

### L'unité de vues des membres du Cabinet

Le Président du Conseil déclare que son unique souci a été de s'entourer des représentants et présidents des grandes Commissions et que tous ses collaborateurs se sont mis d'accord sur une politique qu'il est chargé d'exposer à la Chambre. Quant à lui, comme les collègues qui ont roulé dans le même courant, après avoir à six reprises eu la responsabilité du pouvoir, ses angles se sont arrondis.

M. Briand entreprend alors de répondre à l'un des interrogatoires de M. de la Roche. Il dit se méfier des phrases et des mots, et préférer les réalités aux paroles.

### L'intérêt de la France, seul souci

Mon souci, déclare-t-il, c'est l'intérêt de la France au maximum; c'est la seule préoccupation qui pèse sur mon esprit.

Les hommes politiques qui viennent au pouvoir vont à une rude bataille. Il faut qu'ils aient autre chose que le goût du pouvoir; il leur faut une conscience.

### La politique la meilleure à l'égard de l'Allemagne

Le Président du Conseil fait alors le tableau qu'il a fait dans la déclaration ministérielle, d'une Allemagne dévastée et ruinée, mais florissante, avec une France victorieuse et victorieuse mais mutilée.

L'Allemagne doit réparer. Est-ce à dire que nous devons lui laisser tout le bénéfice de la victoire? Non.

Que veut donc la France? Essayer de dissiper les brumes qui voilent encore la paix.

Mais ce qu'il ne faut pas, c'est que la longue patience de notre pays puisse être interprétée comme un signe de faiblesse.

Je projette, continue M. Briand, de faire effort sur nos alliés, pour obtenir des résultats et des crédits qui nous permettront de ne pas être obligés à de nouveaux sacrifices locaux.

Je n'accepterai que sous bénéfice d'inventaire les arguments du débiteur; je n'accepterai que les impossibilités démontrées de payer.

Les Alliés ont des prévisions pour voir si l'Allemagne a fait tous les efforts nécessaires. Nous avons un droit de regard et nous nous en servons.

Le point capital est d'obtenir des Alliés pour la paix cette unité d'action qui les a fait triompher.

phère dans la guerre. Sinon, ils offriraient à l'Allemagne la possibilité d'échapper à la grande partie de sa dette.

Et lorsque la créance aura été fixée, conclut sur cette question M. Briand, et que les facultés de l'Allemagne auront été établies, alors il faut qu'elle soit certaine de ne pas échapper à la contrainte de la payer.

Il faut faire comprendre à nos Alliés que c'est l'intérêt de tous pour obtenir le bénéfice d'une paix durable.

### Des réformes sociales dans l'ordre

Parlant de la politique sociale du gouvernement, M. Briand assure que tous ses collaborateurs comme lui sont fermement résolus à réaliser des réformes sociales très étendues. Mais celles-ci ne peuvent avoir lieu dans le désordre.

Le Président du Conseil fait appel à tous les dirigeants des syndicats pour exécuter de grandes choses dans l'ordre social. Il ne se trouverait pas lui, ajoute-t-il, cent voix pour approuver un projet de loi qui autoriserait la destruction des organisations ouvrières.

M. Berthos, qui interrompait violemment, est rappelé à l'ordre.

### La reprise des relations avec le Vatican

#### UNE DÉCLARATION PLUS PRÉCISE

En ce qui concerne la reprise des relations avec le Vatican, M. Briand constate que si la formule de la déclaration ministérielle a pu paraître développée, elle est cependant nette.

Mon opinion, dit-il, sur le fond des choses est connue depuis longtemps. Lorsque j'avais l'honneur d'être rapporteur du projet de séparation de l'Église et de l'État, j'ai toujours regretté que l'on n'ait pu continuer les conversations avec le Vatican.

Les événements diplomatiques de la guerre, le retour de M. de Lorrain à la France font qu'il est impossible de ne pas avoir de contact avec le Saint-Siège. Mon opinion est que la reprise des relations avec le Vatican s'impose. Je dis bien haut que je soutiendrais le projet de la reprise de ces relations.

### UN HOMMAGE AU CATHOLICISME

M. Forquet, poursuit M. Briand, a fait hier un éloge du catholicisme auquel je souscris de tout mon cœur. Le catholicisme a été dans ce pays mêlé étroitement à toute son histoire et il a écrit bien des pages glorieuses.

Je considère que la France que je représente doit être la France de tous les Français, de toutes les croyances, de toutes les convictions.

Mais le catholicisme devenant le véhicule de la politique extérieure de la France dans le monde; jamais!

### La République et la France ne font qu'un

C'est la République qui a pris, en 1870, la France vaincue et qui lui a donné, non seulement les armes de la victoire, mais qui lui a conquis les sympathies, les amitiés, les alliances, telles que la cause de la République française a été celle de tous les amis et amis dans le monde.

La France et la République ne font plus qu'un. La République demeure le régime définitif de la France.

### L'appel aux convictions républicaines de la Chambre

Le Président termine: Il s'agit de savoir si, dans cette Chambre, il y a une majorité républicaine qui ne veut pas contester les convictions de la République et qui, ayant entendu les explications du Gouvernement, lui donnera sa confiance.

Vous allez décider des destinées du pays pendant de longues années. A vous de dire, si vous avez confiance dans le Gouvernement pour diriger ses destinées dans les graves circonstances présentes.

Dans son discours, le Président du Conseil a fait preuve de ses qualités bien connues: ironie, force de persuasion, équilibre, et fut, à l'exécution des extrêmes, applaudi par toute la Chambre.

### Le Groupe radical et radical-socialiste parle par la bouche de M. Herriot

M. Herriot veut relever d'abord les attaques sporadiques dirigées, contre le parti radical-socialiste, que, dit-il, j'ai l'honneur et le plaisir de présider.

Il parle alors au nom de ce groupe dont les membres n'ont qu'un souci: voir les intérêts de la France soutenus avec éclat par des hommes qui apportent au pays les apaisements qu'il attend. Nous sommes tous ici d'accord pour obtenir de l'Allemagne son désarmement et toutes les réparations.

L'orateur fait un chaleureux appel à tous ses amis d'Angleterre pour soutenir la France dans ces deux questions capitales.

Je fais confiance, continue-t-il, à M. Briand, à M. Loucheur, mais mieux, si votre haute intelligence peut éclairer ce ciel qui tant d'ombre

### obscurcit, et il reste tant de nuit. Nous vous faisons confiance au moins jusqu'à la naissance du jour.

### La clôture. — Les ordres du jour

La clôture, réclamée par de nombreux députés, est votée à mains levées.

Le Président donne lecture des ordres du jour déposés: de MM. François Arago et Fleury-Ravarin, d'une part, de MM. Laurain et d'Irart-Estéchepe, de l'autre, exprimant la confiance; de M. Forquet, exprimant la confiance également, mais avec plus de précisions sur la politique générale à suivre; de M. Pressmann et ses collègues socialistes enfin, exposant le programme du parti.

### L'ordre du jour de confiance de M. Arago accepté par le Gouvernement

Après discussion sur ces différents ordres du jour, M. Briand déclare qu'il accepte celui de MM. François Arago et Fleury-Ravarin. Il est ainsi conçu:

« La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, confiante en lui pour affirmer les droits de la France d'accord avec nos Alliés et assurer une politique de large union nationale entre tous les républicains dans le respect des lois de la République, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

### 462 députés contre 77 font confiance au Ministre

Le Président met aux voix la priorité de l'ordre du jour de M. Arago. Cette priorité est votée par 462 voix contre 77. L'ordre du jour est voté à mains levées au fond.

La Chambre fixe son ordre du jour. Elle fixe à vendredi prochain les interpellations de MM. Inghels et Mourat sur la crise du chômage; au vendredi 11 février, les interpellations Barthe, Lesachet, Durieux.

M. Charles Dumont, rapporteur général, demande qu'à partir de mardi soir, la Chambre discute sans désemparer le budget. Il est ainsi adopté.

La séance est levée à 19 h. 55. Séance mardi à 10 heures.

### Le vote des députés du Nord

Scrutin sur la priorité pour l'ordre du jour de confiance.

Sur l'ordre du jour Arago, la confiance a été votée par 462 voix contre 77.

Ont voté contre: MM. Couteaux, Delory, Léon Escoffier, Goniaux, Guesde, Inghels, Lebas, François Lefebvre, Plet, Saint-Venant.

N'a pas pris part au vote: M. Groussau.

Tous les autres députés ont voté pour.

### INFORMATIONS

La lumière se fait peu à peu sur l'assassinat des trois communistes français en Russie.

MM. Lefebvre, Vergat et Lepetit, soumis à la surveillance des Soviets, imaginèrent un voyage dans la région du Volga et, déjouant en cours de route la surveillance des agents de la commission extraordinaire, prirent la fuite dans la direction de Mourmansk.

On organisa le pourvoi et un garde-écrou bolcheviste rejoignit, en pleine mer, la frêle embarcation sur laquelle se trouvaient les socialistes français. On sait le reste: Lefebvre, Vergat et Lepetit furent égorgés à coups de sabre par le capitaine de l'agent Barabachoff.

Le récompense de 10 livres (600 francs au cours actuel) de change, fut versée à la famille pour tenter les plongeurs audacieux.

Perdu, une torpille.

On avait vu mentionner bien des objets divers et hétéroclites dans la colonne des « objets perdus » des journaux anglais. Jamais, cependant, n'y avait figuré une torpille.

C'est pourtant ce qui, d'après un rapport, vient d'être découvert par un officier anglais. Il s'agit d'une torpille disparue au large des côtes d'Ecosse.

La récompense de 10 livres (600 francs au cours actuel) de change, fut versée à la famille pour tenter les plongeurs audacieux.

Mystère!

Si l'un entre et à n'importe quelle heure dans le bureau de poste de Paris, on rencontre, dans les boîtes aux lettres, des lettres renouvelées, et sagement rangées en longues files à chaque guichet.

Que voilà donc une maison prospère, dira-t-on et comme les bénéfices doivent être ronds! Eh bien! pas du tout. Il paraît que pour 1920, les P. T. T. ont fait en tout 1.370.840.435 francs de dépenses et seulement 912.731.000 francs de recettes, ce qui, par conséquent, un déficit appréciable de 458 millions.

Voilà certes, un monopole bien coûteux pour l'Etat. Et d'où vient ce beau scandale? Dieu malin qui le dirait!

### Petites Nouvelles

Les dirigeants de la C. G. T. ont fait appel au jugement des combattants à 100 fr. demandé et condamné à 100 fr. de dommages.

La proclamation du Conseil de la Société des Nations est définitivement fixée au 21 février, et sera lue à Genève.

Un généralissime des armées serbes, maréchal Jivane Michtich, est décédé.

### LES QUOTIDIENNES

### LE PROGRAMME DE M. LOUCHEUR

M. Loucheur, ministre des Régions Libérées, a fait à un rédacteur du « Temps », l'exposé des réformes qu'il entend réaliser pour hâter la reconstruction de nos provinces dévastées.

Le programme est vaste; il est tracé par quelqu'un qui voit grand et par un réalisateur: il nous change un peu des conceptions inconsistantes, des mesures-catastrophes qui ont prévalu trop longtemps dans les services de la reconstruction.

M. Loucheur veut tout d'abord combattre la centralisation à outrance qui ne permet pas de connaître les véritables besoins des régions libérées, ni de suivre les progrès et les difficultés de leur renouveau. Un décret d'août 1919 donnaux préfets des départements dévastés, des attributions considérables, mais peu à peu ces attributions furent réduites et certains pouvoirs repris par l'administration centrale.

Or, les préfets sont mieux placés que quiconque pour apprécier sagement la situation et pour proposer les mesures nécessaires. Il est donc indispensable aux préfets d'être libérés d'initiative aussi grande que possible.

Une autre question importante, c'est la répartition des fonds disponibles entre les divers départements. Pour éviter le gaspillage, les sommes devront être distribuées au prorata des dégâts, sous le contrôle d'une commission spéciale.

« En fait, qui n'est pas meilleur entrepreneur qu'un bon industriel ou commerçant, a fait sur le dos des sinistrés, quelques expériences coûteuses. M. Loucheur décide, qu'à l'avenir, l'exécution des travaux sera laissée à l'initiative privée.

La réforme du fonctionnement des Commissions cantonales s'impose. Le manque de liaison entre les diverses Commissions des différents départements, provoque de fâcheuses divergences de jurisprudence.

D'autre part, a déclaré le ministre des Régions Libérées, la plupart des sinistrés se plaignent de n'avoir encore reçu aucun titre et de se trouver ainsi dans l'impossibilité de toucher les intérêts de 5 p. c. auxquels ils ont droit. On sait que dans les indemnités de réparations il faut distinguer deux éléments: 1° le principal qui est le bien détruit en 1914; 2° les frais supplémentaires de reconstruction. Les Commissions ont eu le tort de vouloir fixer à la fois ces deux éléments. Cette tâche était trop compliquée, voire impossible, dans tous les cas où les constructions n'étaient pas d'ores et déjà en voie d'exécution. Exception faite de ces derniers cas, les Commissions devront commencer par déterminer la valeur d'avant-guerre. A la fin de la présente année, tous les sinistrés devront avoir leurs titres, pour ce qui concerne cette part de leur créance. »

M. Loucheur, qui veut réprimer sévèrement les abus dans le coût des constructions, va s'efforcer d'instaurer dans le gouvernement une politique des matériaux « qui consiste à donner du charbon à bon marché à toutes les usines qui fabriquent des matériaux métalliques, des tuiles, des briques, du verre, du ciment, etc. », pour les régions libérées. Le ministre espère abaisser ainsi le coefficient de reconstruction et faire réaliser au pays plusieurs milliards d'économies.

Enfin, il faudra améliorer le fonctionnement du Crédit national, en supprimant notamment les rouages multiples entre cet organisme et les préfetures, « et en empêchant que les trois millions de dossiers existants n'effectuent de bureau en bureau d'interminables voyages. »

Comme on le voit, M. Loucheur a le désir de hâter la renaissance de nos régions et, en homme pratique, il prend les moyens les plus énergiques pour arriver à ce résultat. Les sympathies de tous les sinistrés, dont il a la confiance, l'accompagnent dans son œuvre nécessaire.

Maurice Auber.

### LES DÉBATS DU MINISTÈRE

De Tchéco-Slovaquie et de Pologne parviennent des télégrammes à M. Briand.

Paris, 21 janvier. — M. Briand, président du Conseil, qui avait adressé des télégrammes très cordiaux à M. Bénès, ministre des Affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, et au maréchal Filibetski, président de la République tchèque, a reçu des réponses aussi sympathiques.

M. Bénès fait remarquer que c'est M. Briand, le premier homme d'Etat allié qui a inscrit parmi les buts de la grande guerre, l'indépendance tchéco-slovaque.

Le maréchal Filibetski, faisant allusion à son prochain voyage à Paris, a déclaré que celui-ci ne manquera point de resserrer les liens indissolubles qui unissent la France à la Pologne.

### LA JUSTICE SCOLAIRE

Le Conseil municipal de Constantine, qui comprend de nombreux israélites et dont la majorité n'est guère suspecte de cléricisme, a voté une subvention aux enfants pauvres des écoles libres, subvention prélevée sur l'ensemble du crédit alloué à la Caisse des écoles.

### BRADFORD ET ROUBAIX - TOURCOING

La « Journée Industrielle » revient sur la visite des délégués de Bradford à Roubaix. Elle rappelle la position respective des deux places, qui fabriquent à peu près les mêmes articles, sont des concurrentes et se trouvent plusieurs fois en conflit dans le passé.

Cette position, dit notre confrère, s'enlève toute banalité à une pareille rencontre.

« La visite des délégués de Bradford à Roubaix constitue donc en soi une démarche assez significative. Mais la signification et la portée de cette visite ressortent plus encore des échanges de vues et de bons procédés qu'elle a facilités.

Nos gens du Nord savent recevoir, mais ils se sont par là, surpris en la circonstance, tant pour les réunions officielles que pour les réceptions privées, — ce qui ne gêne rien. Les Anglais ont vécu quelques heures sous l'influence d'une cordialité qu'ils savent apprécier. Aussi fut-ce avec des paroles de vraie sympathie qu'ils invitèrent les industriels de Roubaix à leur rendre leur visite au mois de mai prochain.

« La « Journée Industrielle » dit son espoir dans une entente complète et conclut: »

« En point de vue pratique, on ne pouvait évidemment aborder que les questions d'ordre proprement commercial. Mais des bases d'accords intéressants ont été établies, notamment en matière d'arbitrage pour les litiges commerciaux. De même, on a pu constater certains aspects du problème du travail. Bref, la visite est ouverte à une entente qui, tôt ou tard, pourrait devenir complète.

« Au sujet de la crise, on a beaucoup remarqué qu'en dépit d'une situation qui paraît moins stable à Bradford qu'à Roubaix, les Anglais font preuve d'un optimisme volontiers excessif.

« Nous félicitons nos amis du Nord de l'excellence de leur diplomatie, plus encore peut-être que celle de bien des hommes d'Etat.

### Le retour des délégués de Bradford en Angleterre

#### ILS CONFIENT LEURS IMPRESSIONS A LA PRESSE DE LONDRES

Nous recevons de l'Agence Havas la dépêche suivante:

Londres, 21 janvier. — Les délégués britanniques à la conférence textile qui vient d'avoir lieu à Roubaix et à Tourcoing se déclarent pleins de confiance dans les résultats de la conférence. Selon eux, ils seront satisfaits pour l'industrie britannique et pour la cordialité des sentiments entre la France et l'Angleterre.

On a discuté à cette conférence, le substitut de l'arbitrage à l'action devant les tribunaux pour la solution des conflits commerciaux. Il a été question également d'un accord entre les négociants français et britanniques au sujet des conditions des contrats et de la mise à exécution de ces conditions.

Bien qu'il y ait concurrence entre les deux pays dans certaines branches de l'industrie du linage, l'amitié qui règne entre les deux nations rend cette concurrence amicale. Un projet d'arbitrage qui a été discuté a été approuvé en principe à l'unanimité.

Une nouvelle conférence qui doit se tenir à Bradford au printemps permettra de régler quelques points restés en suspens.

### LA CRISE DU CHOMAGE

M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, demande un crédit de 4.500.000 francs pour les chômeurs.

Paris, 21 janvier. — M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, vient de déposer sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 4.500.000 fr. en addition aux crédits précédemment ouverts par la loi du 24 décembre 1920, sur l'exercice 1921, et destiné à des caisses de secours contre le chômage involontaire.

Le ministre du Travail demandera la discussion immédiate eu raison de l'extrême urgence.

### LES RELATIONS ÉCONOMIQUES FRANCO-BELGES

La question des surtaxes d'entrepôt

Bruxelles, 21 janvier. — Le bureau du Comité d'entente franco-belge, après avoir considéré combien les paroles de M. de Margerie étaient exagérées, vient de décider d'entreprendre en France et en Belgique, au sujet de la question des surtaxes d'entrepôt et d'origine, une campagne destinée tant à éclairer l'opinion sur le véritable objet des modifications demandées, que pour fixer les limites de ces modifications et concilier les intérêts des parties en présence.

Une Commission va être chargée d'étudier un « médium » acceptable pour les Français.

### DES TROUBLES EN ESPAGNE

Un préfet tué par une bombe

Madrid, 21 janvier. — La police a arrêté six individus du Syndicat rouge de Valence, accusés d'avoir participé à plusieurs attentats.

La garde civile qui conduisait quatre de ces individus, a été attaquée dans un endroit presque désert, riposta. Résultat final: trois prisonniers ont été tués et un quatrième blessé grièvement.

A Chantada, une bombe renfermée dans un paquet remis au préfet de Chantada, a explosé, tuant ce dernier et lui mutilant horriblement la tête.

On se demande si ces linots ne proviennent pas de monnaies françaises.

### LE ROI ALBERT A GAND

En souvenir des grands morts de l'Université

Bruxelles, 21 janvier. — Le Roi a assisté, à l'Université de Gand, à l'inauguration de plaques commémoratives rappelant les noms de 77 étudiants tombés au champ d'honneur.

Le Roi a fait l'éloge de la jeunesse des écoles et a prononcé l'union de tous, en vue de rendre à nouveau le pays prospère et heureux.

### POPULATION CONTRE MUNICIPALITÉ BOLCHEVISTE

Une sanglante rencontre près de Naples

### LES CONFÉRENCES DES « ANNALES » A ROUBAIX

#### M. Henry Bidou parlera aujourd'hui d'Alfred de Musset

La conférence des Annales qui sera donnée aujourd'hui samedi à 17 h. 15 très précises à la Salle Destombes, 65, rue de Soubise

promet d'être une manifestation littéraire d'un intérêt exceptionnel.

Alfred de Musset, homme dont la vie est si peu ordinaire, poète de génie, sera conté par un écrivain dont le nom est très sympathique au public lettré, M. Henry Bidou, critique du « Journal des Débats », maître de conférences à la Faculté de Paris.

On aura aussi le délice de plaisir d'entendre deux arts les distingués de la Comédie Française, Mlle Colonna Romano et M. Roger Galliard, donner une audition de poèmes et proverbes de Musset.

Nos Feuilletons

Nous commencerons demain dimanche la publication d'un roman des plus mouvementés

### Diane-la-Pâle

PAR JULES MARY

### D'ANNUNZIO AVAIT TROUVÉ UN IMITATEUR

Zanella a tenté le même coup de force sur Fiume

Rome, 21 janvier. — Fiume est à peine rentrée dans l'ordre que des désordres graves l'ont à nouveau troublée, provoqués par l'ancien député Zanella.

Les manifestants désarmèrent le poste de garde du palais du gouvernement et firent ensuite sur les habitants qui passaient sous les fenêtres des questions, maisons qu'ils avaient occupées. Ensuite, ils se barricadèrent dans une caserne. Mais à deux heures du matin, la milice flumaine contraintra les rebelles furent maîtrisés et la caserne fut reprise.

Quinze partisans de Zanella ont été arrêtés. Il y aurait des morts et des blessés. Zanella voulait s'emparer par la violence de la ville de Fiume.

M. Gigante, maire, a donné sa démission.

### Un rapide attaqué par des bandits en Italie

Durant une heure, la fusillade crépite. Un mort et vingt blessés

Rome, 21 janvier. — On annonce qu'un rapide d'individus armés tentèrent, dans la nuit du 19 janvier, de dévaliser un train de marchandises arrêté en gare de Rignano, près de Foggia, après avoir intimé au personnel l'ordre de ne pas bouger.

Un train rapide survint alors, les bandits manœuvrèrent d'urgence de façon à précipiter le rapide sur le train de marchandises, mais le mécanicien du rapide s'aperçut du danger et réussit à bloquer les freins. Cependant, la machine déraila.

Les bandits se jetèrent sur les voyageurs et leur enlevèrent leurs bagages et leurs valeurs. Quelques carabinieri qui se trouvaient dans le rapide ouv